



DÉCLARATION SPÉCIALE DE LA CFOR-ARUSHA SUR LES ACTIVITÉS DE LA COMMISSION VÉRITÉ RÉCONCILIATION.

La Commission Vérité Réconciliation, C.V.R, vient d'entamer une phase d'enquête sur les fosses communes dans lesquelles ont été enterrées les victimes des événements malheureux qui ont endeuillé le peuple burundais. Face à ces activités de la C.V.R, la Coalition des Forces de l'Opposition Burundaise pour le Rétablissement de l'Accord d'Arusha, CFOR-ARUSHA, porte à la connaissance de la communauté nationale et internationale ce qui suit :

1. La CFOR-ARUSHA a essentiellement dédié sa lutte politique à la défense de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi. A ce titre, il soutient le principe de la mise en place des mécanismes de justice transitionnelle tels que prévus par cet Accord, dont notamment la C.V.R.
2. La CFOR-ARUSHA regrette néanmoins que la C.V.R actuelle ait été fondamentalement altérée pour servir les seuls intérêts du parti au pouvoir, le CNDD-FDD. La C.V.R actuelle ne jouit ni d'aucune crédibilité ni d'aucune indépendance. Il s'agit d'une commission mise en place unilatéralement par le seul parti CNDD-FDD, composée des seuls militants zélés de ce parti (cette commission est présidée notamment par l'ancien président de la commission électorale qui a organisé la mascarade électorale de 2015 et le plébiscite référendaire de mai 2018 qui a enterré l'Accord d'Arusha) alors que parmi les crimes sur lesquels devrait enquêter cette commission figurent d'innombrables crimes commis par le parti CNDD-FDD lorsqu'il était encore un mouvement armé. Or, en mettant en place une C.V.R composée des seuls militants du CNDD-FDD, ce parti devient juge et partie. Un tel état de fait implique que la vérité sur une partie des crimes ayant endeuillé le Burundi par le passé sera forcément occultée. Une simple lecture du rapport préliminaire que vient de présenter la C.V.R à l'assemblée nationale démontre cette triste réalité.
3. Il est aussi important de rappeler que les victimes des crimes commis par le CNDD-FDD avant son arrivée au pouvoir ne peuvent pas actuellement se confier aux membres de ce même parti pour faire des dépositions au risque d'être exterminées aux fins de faire disparaître toutes les preuves des crimes. Il va de soi qu'en mettant unilatéralement en place la C.V.R actuelle, le parti CNDD-FDD a opté pour une justice à sens unique, ce qui va à l'encontre des objectifs de cette commission tels que définis au Protocole 1, chapitre 2, article 8 de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi.
4. Dans le même ordre d'idée, depuis Avril 2015, des milliers de burundais ont été victimes des disparitions forcées et d'autres ont été massacrés par des éléments des forces de défense et de sécurité du Burundi appuyés par les agents du Service National des Renseignements et les miliciens Imbonerakure. La plupart de ces victimes ont été enterrées dans des fosses communes éparpillées à travers tout le pays. Mise en place et manipulée par ceux qui se trouvent dans la chaîne de commandement de ces crimes, la C.V.R actuelle risque de faire disparaître toutes ces fosses communes en les faisant passer pour des fosses communes des

années antérieures à l'arrivée du CND-DFDD au pouvoir. Le président de la C.V.R vient d'admettre lors d'une conférence de presse que cette commission ne dispose d'aucune expérience ou technologie lui permettant de savoir quand les corps exhumés avaient été enterrés.

5. Par ailleurs, la CFOR-ARUSHA estime que l'environnement social, politique et sécuritaire qui prévaut au Burundi ne permet pas à la C.V.R - en plus de ses faiblesses ci-haut décrites- d'exercer son travail de manière impartiale et indépendante et ainsi inspirer de la confiance à tous les burundais. En effet, la crise politique déclenchée par le parti CNDD-FDD en Avril 2015 perdure d'autant plus qu'un demi-million de burundais forcés à l'exil ne sont pas encore de retour, l'insécurité grandissante et la terreur des miliciens Imbonerakure menacent l'effondrement de l'ordre public, des atrocités se commettent chaque jour qui passe et certaines de ces atrocités sont d'ailleurs sous enquête de la Cour pénale internationale. Les médias indépendants et les organisations indépendantes de la société civile qui devraient jouer un rôle clé d'accompagnement de la C.V.R ont été vandalisés et leurs acteurs forcés à l'exil.
6. La CFOR-ARUSHA constate aussi que la phase d'enquête sur les fosses communes prend une vitesse de croisière au moment où le pays se prépare à organiser une autre mise en scène électorale. Il est sans conteste qu'un tel activisme prouve que l'objectif de l'exhumation des corps par la C.V.R n'est pas de rechercher la vérité et la réconciliation mais plutôt de s'en servir comme outil de propagande politique et électorale du parti au pouvoir à la veille du simulacre électoral de Mai 2020.
7. En corollaire, après avoir constaté que la C.V.R actuelle ne remplit pas les critères définis dans l'Accord d'Arusha et que ses activités vont à l'encontre des objectifs définis dans cet Accord notamment permettre d'élucider tous les crimes de toutes les périodes sombres de l'histoire du Burundi pour ensuite réconcilier le peuple burundais, la CFOR- ARUSHA :
 - a. **Rejette** toutes les activités de la C.V.R actuelle et exige leur suspension immédiate jusqu'à ce qu'une solution durable à la crise burundaise soit trouvée.
 - b. **demande** à tous Burundais et à l'ensemble de la communauté internationale de rejeter le travail de la C.V.R et tous les résultats qui seront présentés par cet outil de propagande politique et électorale du parti CNDD-FDD.
 - c. **demande** au peuple burundais de rester serein, solidaire et mobilisé dans la lutte pour le rétablissement de l'Accord d'Arusha, gage d'une paix et d'une stabilité durables au Burundi.

Fait à Bruxelles, le 17/02/2020,
Pour le Conseil Directeur de la CFOR-ARUSHA

Chauvencan MUGWENZEZO
Président
